

Questions possibles pour structurer la discussion sur le document de l'OMI:

- L'OMI a proposé la création d'un groupe de travail tripartite unique OIT/OMI chargé d'identifier et de traiter les questions qui intéressent les gens de mer ainsi que l'élément humain. Nous aimerions recueillir votre avis sur la façon de répondre à chacun des trois questions soulevées dans le document présenté par le Secrétariat de l'OMI. Nous vous remercions également d'indiquer la priorité que vous accordez à ces trois points en gardant à l'esprit que nous n'aurons peut-être pas la possibilité de tous les aborder.
 - Êtes-vous d'accord avec l'idée de créer un seul groupe de travail ou faudrait-il mettre en place plusieurs groupes spécifiques ?
 - Pensez-vous que le groupe de travail doit être rattaché à la Commission tripartite spéciale ou doit-il fonctionner indépendamment ?

- En ce qui concerne les propositions 1) sur le traitement équitable des gens de mer maintenus en détention car soupçonnés d'avoir commis des délits en mer; et 2) l'élaboration de directives à l'intention des autorités de l'État du port et de l'État du pavillon sur la manière de traiter les cas d'abandon de gens de mer:
 - Que pensez-vous des conditions, du contenu et des modalités de tels travaux ?
 - Qu'envisagez-vous comme résultats possibles ?

- En ce qui concerne l'examen de toute autre question pertinente relevant de la compétence de l'OIT et de l'OMI, en tenant compte des questions soulevées dans le document de l'OMI:
 - Quelles sont les questions prioritaires ?
 - Que pensez-vous des conditions, du contenu et des modalités de tels travaux ?
 - Qu'envisagez-vous comme résultats possibles ?